

STRUCTURER & FINANCER MON PROJET

Agefiph

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Élaborer et réaliser l'étude de faisabilité de votre projet de création ou reprise d'entreprise pour la mise en place d'une activité indépendante viable.

PROGRAMME

- Validation de l'adéquation personne/projet en prenant compte de votre handicap
- Appui à la réalisation de l'étude de marché
- Formalisation du projet sous forme d'un plan d'affaires
- Etude économique et financière comprenant la réalisation d'un prévisionnel financier
- Aide aux choix de la structure juridique, fiscale et sociale adaptée
- Montage du dossier de demande d'aide Agefiph, subvention de 6 300€ si les critères d'attribution sont remplis
- Appui à la recherche de financement extérieur
- La situation du handicap est au cœur du parcours d'accompagnement

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accès aux outils numériques :

Mon bureau virtuel comprenant notre base documentaire et d'outil de travail
Balise: notre réseau d'entrepreneurs en ligne

BgePro: outil facilitant la réalisation collaborative d'un plan d'affaires et d'un prévisionnel financier

Entretiens individuels et ateliers collectifs

Modalités expositive et applicative / participative selon les thématiques et séquences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En fin de prestation, vous disposerez d'un plan d'affaires comprenant un prévisionnel financier ainsi qu'un plan d'action pour le démarrage de votre activité

A l'issue de la prestation, en cas de création d'entreprise, vous pouvez bénéficier d'un suivi de 15 heures maximum sur les 3 premières années d'activité.

Tarif : 100 % pris en charge à par l'Agefiph et la Région Grand Est

Financeurs :



Pour en savoir plus, contactez-nous !

03 51 25 10 59

Taux de satisfaction globale de 99%*

*Indicateurs AGEFIPH 2022



PUBLIC

Personne en situation de handicap
Sur prescription de France Travail, Cap Emploi ou Mission Locale

PREREQUIS

Avoir un handicap reconnu (RQTH, carte d'invalidité ou pension/allocation en lien avec un handicap)

Avoir un projet de création ou reprise d'entreprise défini

Ne pas être immatriculé ou en cours d'immatriculation

Disposer des formations, diplômes, compétences métiers obligatoires par rapport au projet visé

DURÉE DE LA FORMATION

Selon les besoins dans la limite de 25h

DATES ET LIEUX

Entrées permanentes

54 : Nancy / Pont-à-Mousson / Toul / Lunéville / Longwy

55 : BarLe-Duc / Verdun / Commercy

57 : Forbach / Metz / Thionville

88 : Remiremont / Epinal / St-Dié-des-Vosges

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Dans les 2 semaines à réception de la prescription

FORMATEURS

Nos conseillers-formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

ACCESSIBILITÉ

Locaux conformes aux normes d'accessibilité

Coordonnées de la référente handicap : Assala SAKER
assala.saker@bge-alsace-lorraine.fr

